(Dillenbourg, 5 novembre 1570.)

Il est prêt à exposer sa personne, mais ne peut rien faire sans argent. — Levées qu'il désire effectuer. — Bonnes dispositions des habitants de Harlem. — Si on juge l'exécution de ces entreprises urgente, il faut ne plus l'ajourner.

Wesenbeke, Par le porteur de cestes, je receus hier votre lettre du xxxe du mois passé, espérant que par votre serviteur aurez receu les miennes du dernier d'icelluy, et aussi quelques aultres précédentes, du contenu desquelles et les raisons déduictes par icelles vous aurez tout amplement peu apprendre mon intention et bien délibérée affection, allendroit ces affaires et l'advanchement et bien de ceste cause commune tant juste et chrestienne, moyennant que les moyens à cela nécessaires, propres et convenables, m'en soyent aussi administrés, mettant mesmes en considération combien en tous affaires et signamment de si grand poix, il fault tousjours préméditer ce qu'on veult faire et ce en suyvant adhiber diligente et bien soigneuse préparation devant que commencher, qui a esté cause que par plusieurs mesdis précédentes, je vous ay si rondement escript ce qui me sambloyt appartenir pour, avecq la grâce de Dieu, y procéder d'ung pied plus asseuré, non que de moy je cerche aucun subterfuge à espargner corps, biens ou aultre chose qui soit en mon pouvoir, ou que je treuve, comme vous dites, ces lettres trop obligatoires et estroictes; car ne se pourroit en ce monde présenter dangier ou péril, quelque grand qu'il fust, que je ne seroys très-content de tenter, moyennant que j'en veisse les moyens tels que, à tout le moins, la cause n'en peusse recepvoir plus grands maulx qu'elle n'endure présentement, et que mon honneur et réputation n'y demeurassent engaigés, qui me faict demeurer encoires ferme en ceste opinion que, sans que promptement on me secourre de quelque notable somme de deniers, impossible me seroit de povoir aucunement tenir les promesses que je feroys à ces villes, pour ce que ayant essayé maintenant si bien l'estat du monde présent et les humeurs de ces gens de guerre allemans, desquels, comme vous sçavez, est impossible de nous povoir passer, il n'y at

aultre chemin, ne mettant ce aucunement en doubte qu'après quelques villes prinses ou rendues, il s'y trouveroyt assez grand trésor pour furnir aux despens nécessaires à tel exploict, mais ne sçaichans si du premier, second ou troisième coup cela doit succéder; et si cependant l'on n'ayt deuement préparé ces choses, tant moins de remède se trouvera alors pour racoustrer les faultes qui pourront advenir : par quoy, comme je vous ay mandé, vous regarderez premièrement à me fère avoir quelque bonne somme de deniers, et cependant je tiendray les lettres d'asseurance pour ces villes en forme requise prestes pour s'en ayder, lorsque besoing sera, à quoy de mon costé n'y aura faulte, comme aussy j'estois bien délibéré, ayant eu ce moyen de lever secrètement mille chevaulx aveeq quelque nombre d'infanterie, pour, incontinent les villes Deventer, Zutphen, Campen ou Zwolle prinses, tenir tous les passaiges allentour d'icelles libres et ouverts pour prévenir à l'empeschement que, sans faulte, nous donneroyt à cela le duc d'Alve, et à son instigation le duc de Julliers, l'évesque de Munster et aultres; et seroys davantaige d'intention de fère alors en ces mesmes quartiers une retenue de encoires quatre mille chevaulx afin d'oster le moyen au duc d'Alve de fère illecq le samblable, dont seroit constrainct de le faire en lieux plus longtains par où ne pourroit estre si tost prest; et par là pouvez facilement considérer que, si nous ne donnons l'ordre ainsi que je l'avois proposé, incontinent, comme faict bien à craindre, nous aurons tout l'empeschement du monde, dont nous serat par après osté tout moien pour les povoir secourir, de tant plus que je me doubte fort que, estans les choses le mieulx préparées que fère se pourra, encoires trouveront-elles de couvertures assez pour ne s'oser rendre, puisque dès maintenant prennent ce prétexte de ne sçavoir ou voulloir faire, s'elles ne me voyent en campaigne, par où je vous laisse à penser, s'yls ne voyent nulle apparence, comme ils seront tant plus intimidés et reboutés de leur bonne intention.

Quant à ce que m'escripvez de la bonne affection qu'ont ceulx de Harlem allendroict ces affaires, je ne puis assez les remerchier; mais, pour estre située si avant dedans le pays, sera plus convenable de practycquer premièrement celles par le moien desquelles on puisse

tant mieulx secourir les aultres, ainsi que par mes précédentes, je vous ay escript, et tenir néanmoings cependant tousjours en bonne dévotion ladite ville de Harlem et toutes les aultres qui se monstrent si affectionnées, pour le témoingner par effect, quand besoing sera et de moy elles en seront requises.

Je ne vous diray icy riens sur ce que m'escripvez de la ville Deventer, attendant que vous me mandez ce que allendroict d'icelle vous aurez besoingné avecq Henry Wesels, lequel j'ay envoyé à cet effect vers vous avecq mes lettres, par quoy ne laisserez à m'en advertir par le premier s'yl y est venu et si luy avez faict délivrer l'argent qu'il demande; car si l'entreprinse d'icelle ne peult succéder, malaisement l'on pourra parvenir à quelque aultre, dont l'on pourroit faire grand fruict.

De ce que m'escripvez de la ville de Campen, si j'en suis bien souvenant, j'ay dépesché et délivré la commission pour l'entreprinse d'icelle audit Henry Wesels pour icelluy Gysbrecht van Brouchhuysen (1) dont m'escripvez, comme j'espère ledit Wesels vous aura déclaré, et serviroit grandement que allendroict d'icelle je peusse effectuer quelque bon exploict; mais, pour aultant que, comme m'escripvez, pour mettre cecy en œuvre tant allendroict de Campen que Zutphen, Zwoll et aultres, fauldroyt mener vers chacune quelque bon nombre de soldats, je ne voys comment cela se pourroit bonnement fère secrètement sans qu'on s'en apperceust, de tant plus qu'il n'y at aucun moien d'argent, et crains partant que bien difficilement viendrons au bout de ces entreprinses.

Il est aussy, ainsy comme vous dictes, que au bien de ces affaires nous serviroyt grandement la ville de Neyeumegen pour les raisons par vous avecq toute discrétion alléguées; mais, pour estre aussi située trop avant dedans le pays, dont ne pourroit faillir que incontinent le duc d'Alve n'en fusse adverty, qui luy donneroit occasion de mander incontinent à tous capitaines et soldats des aultres villes d'estre sur leur garde, me samble que sera bon de superséder pour

---

(1) Cf. Groen van Prinsterer, t. III, p. 400.

encoires et cercher premièrement tous moiens pour povoir effectuer ces entreprinses sur Deventer, Campen, Zwoll et Zutphen, pour alors tant mieulx povoir fère ladite entreprinse, laquelle je seroys bien d'intention qu'on fisse au mesme temps, et vous en envoyeroys pour lors la commission que demandez, comme aussy je ne trouveroys mauvaix l'entreprinse sur Seelmuyden, dont vous faictes aussi mention, par quoy vous en pourrez plus amplement enquester dudit Brouchhuysen, moyennant que premièrement il y ait le moien de l'argent, dont vous ay parlé.

A tant, Wesenbeke, Notre-Seigneur vous ait en sa saincte garde.

De Dillenberch, ce cinquiesme jour de novembre 1570.

Votre bon amy.

Vous aurez maintenant, tant par ceste que toutes mes précédentes, entendu les très-urgentes causes qui me meuvent à vous particularizer ces difficultés, lesquelles me samblent que nul de bon et sain jugement ne sçaura trouver sinon bien considérables. Ce néanmoings, si nonobstant toutes ces raisons par moy alléguées et aultres qui sont encoires en cecy à considérer, vous ne trouvez qu'il y ait occasion assez pregnante pour empescher ou plus longuement dilayer ces entreprinses, ains vous semblent bien si facilles et asseurées qu'on en doibt passer oultre, je suis content au nom de Dieu qu'il se face, et pourrez mander audit Henry Wesels afin qu'il procède à l'exécution, car seroys marri que à mon occasion ung tel œuvre demeurasse soubs pied ou que par trop longuement le dilayer il pourroyt estre découvert; mais, là où par après, pour les raisons contenues en ceste et toutes mes précédentes lettres, je ne leur pourroys donner le secours qu'ils demanderoyent et que par là les passaiges fussent serrés ou aultre chose leur survînt, vous aultres me servirez de tesmoings qu'il n'a point tenu à moy de les avoir assez préadvisé de tout. Et me manderez incontinent ce que trouverez icy convenir, afin que je le puisse aussi mander audit Wesels et luy fère la rencharge.

GUILLAUME DE NASSAU.